

Intervention au séminaire de Michel Wieviorka à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

1er juin 2005

Intérêt de l'enfant et ordre social

« Voyage multidisciplinaire pour appréhender l'homoparentalité dans le cours de l'histoire de la famille »

2^{ème} partie de l'intervention, Martine Gross du CNRS ayant effectué une première partie sur l'homoparentalité, les différentes formes de famille et les problèmes posés en terme d'ordre social et d'intérêt de l'enfant.

RICHARD BERAHA

Sommaire

Introduction

*1^{ière} partie : **histoire et sociologie** : « Evolution de la famille et homoparentalité »*

*2^{ième} partie : **ethnologie et anthropologie** : « système de parenté, diversité culturelle et remise en cause des dogmes »*

*3^{ième} partie : **psychanalyse** : « l'intérêt de l'enfant »*

*4^{ième} partie : **évolutionnisme, éthologie et neurobiologie** : « les sciences de la nature et la naturalité de la famille homoparentale »*

*5^{ième} partie : **fait religieux** : « L'homoparentalité face à la morale religieuse »*

*6^{ième} partie : **lois de la République** : « les familles homoparentales sont-elles légitimes dans notre République ? »*

Conclusions

Présentation personnelle de Richard Beraha

Introduction

Nous allons poursuivre le propos de Martine Gross et le mettre en rapport avec les enseignements du séminaire sur la sociologie du conflit, en analysant les discours sur la famille des différentes écoles sociologiques et historiques :

- Comment l'HP (homoparentalité) se situe dans le cours du fleuve des idées sociologiques sur la famille ?
- En quoi la sociologie peut-elle nous aider à comprendre l'HP ?
- Quelles sont les limites de la discipline :
 - dans un contexte temporel marqué selon M. Wieviorka par les phénomènes de globalisation (qui entraînent des processus de fragmentation et de repli culturel) et l'émergence du sujet,
 - pour une question au croisement des logiques sociologiques et psychologiques, biologiques et culturelles, politiques et religieuses, morales et éthiques ?
Nous essayerons pour cela d'élargir la notion du sujet sociologique, développé par Alain Touraine.
- Que peuvent nous apporter d'autres disciplines à la compréhension de cette nouvelle réalité, autour des questions :
 - Quel rapport entre l'homoparentalité et les lois structuralistes sur les systèmes de parenté ? Nous parlerons d'ethnologie et d'anthropologie.
 - Les familles HP sont-elles propices à l'intérêt de l'enfant ? Nous parlerons de psychanalyse.
 - Les familles HP sont-elles naturelles ? Nous parlerons d'évolutionnisme, d'éthologie et de neurobiologie.

Nous essaierons enfin, et sans approfondir le sujet, d'apporter des éléments de réponse à deux questions :

- les familles HP sont-elles morales et éthiques (en rapport avec les religions et l'éthique laïque) ?
- les familles HP sont-elles légitimes selon les lois et principes de notre République ?

1^{ère} partie : histoire et sociologie : « évolution de la famille et homoparentalité »

Nous allons parcourir les différentes écoles sociologiques du 20^e siècle, qui ont réfléchi à la famille et :

- analyser leur discours ;
- discerner les héritages successifs et les cohérences ;
- émettre quelques hypothèses sur leur pertinence pour étudier tel ou tel aspect de l'homoparentalité ;
- fournir quelques perspectives sur le développement de la recherche, balbutiante sur ce sujet.

Durkheim au début du 20^e siècle construit un **premier modèle de la famille moderne**. Il est d'ailleurs embarrassé par les nouvelles contradictions qui apparaissent :

- D'une part, il décrypte que la famille a avant tout pour objet de maintenir dans la communauté domestique les biens, et déclare que toutes les considérations personnelles paraissent secondaires à côté de celle-là.
- Et d'autre part, il note l'émergence de l'individualisme et de la personnalisation des rapports au sein des familles, qui risquent de chambouler cet édifice clé pour la société.

Il faut attendre le 19^e siècle pour voir dans les dictionnaires l'équivalence entre famille et l'ensemble restreint : père, mère et enfants. André Burguière ou Georges Duby ou encore Jack Goody ont recherché le sens des évolutions de l'histoire de la famille occidentale de l'Antiquité à nos jours, en passant par le Moyen Age. Ils arrivent à la même conclusion :

La famille parentèle patriarcale devient conjugale (cellulaire) et se transforme progressivement en famille éducative. Ce que Philippe Ariès en 1960 attribue à la scolarisation massive des enfants.

L'Etat se porte garant de la bonne éducation des enfants de la République au sein même de la famille en enlevant progressivement des droits que le père a sur sa femme et ses enfants. L'intérêt « supposé » de l'enfant surclasse toutes les autres considérations.

Parsons, fonctionnaliste, qui voit la société comme un ensemble intégré, confirme que la famille moderne a perdu le **monopole de l'emprise des enfants au profit d'autres institutions étatiques**.

Il prophétise la fin **des interdépendances générationnelles** entraînant la diminution de la solidarité au sein des réseaux familiaux, dans des familles nucléaires.

La sociologie du conflit (qui s'est davantage intéressée, à ma connaissance, aux mouvements politiques et sociaux qu'à la famille) exprime dans sa théorie, que loin de menacer l'unité du corps social, les antagonismes d'une société illustrent la capacité intégrative du système qui l'organise. Et la famille n'est-elle pas une micro société ? En gros, la société progresse par conflit. La famille, aussi.

Au-delà du conflit de classe, la famille est confrontée aux oppositions masculin / féminin, liberté individuelle / ordre social, loi des parents / désirs des enfants, domination / soumission (selon la définition de Bourdieu).

La microsociologie de Goffman, de la fameuse école de Chicago, qui s'est intéressée aux comportements urbains (*l'arrangement entre les sexes*) cherche la domination masculine non seulement dans les discriminations ou les comportements couramment dénoncés comme sexistes, mais aussi et surtout dans les gestes du quotidien. Il parle de **l'arrangement entre les sexes comme d'une construction sociale**, qui donne à des **différences biologiques** entre les sexes, non pertinentes dans la plupart des entreprises humaines, une si grande importance sociale dans le regard sur la famille.

Il décrit aussi **les tactiques individuelles** pour vivre en conformité avec ses choix dans son environnement qui ne reconnaît pas forcément sa manière de vivre, dans ce qu'il appelle *le théâtre de la vie*, avec ce que l'on montre, ce qu'on laisse suggérer, ce que l'on cache. Une approche qui pourrait s'avérer pertinente pour étudier les familles homos qui oscillent entre affichage militant et réserve sociale, voire clandestinité en dehors de la parentèle et même pour certains au sein même de leur relation avec leurs enfants.

L'individualisme méthodologique, qui part du principe que l'homme est centré sur son intérêt, constitue une des pensées du libéralisme capitaliste. C'est quelquefois l'approche des militants homo, mais :

- devons-nous situer le mouvement des familles homos comme **identitaire, catégoriel**, ou le situer dans la lutte contre les **discriminations** et pour l'évolution du **droit de la famille** ?
- si l'on considère le **principe d'égalité** en fonction de la **sexualité**, l'homoparentalité n'est-elle pas qu'une variante des familles recomposées et ne s'inscrit-elle pas dans le droit fil des évolutions sociétales actuelles, qui dépassent l'intérêt individuel et catégoriel ?

La sociologie politique présuppose que les acteurs agissent de façon rationnelle, avec une pensée instrumentale, avec des jeux d'acteurs (Crozier). Cette école nous semble intéressante pour comprendre ce qui se passe à l'intérieur des familles entre ces différents acteurs biologiques, généalogiques, sociaux autour de l'enfant, et les équilibres qu'ils trouvent entre eux. Pour traiter le problème du positionnement et du rôle de parent social par exemple.

Nous assistons aussi à un renversement des pouvoirs sur la procréation entre l'homme et la femme, et les spécificités de l'homoparentalité en font **un laboratoire** pour analyser les **rappports entre les sexes dans leur évolution et leurs contradictions**.

Serge Haefez, pédopsychiatre et psychothérapeute familial à la Salpêtrière, a eu à traiter de nombreux enfants issus de tous types de famille dont homoparentale. Il adopte une démarche singulièrement sociologique en disant que : « la famille est un groupe de personnes ; chacun a une fonction, une place pour assurer sa survie au sein du groupe ; même si les rôles sont marqués par la culture (père, mère, enfant, garçon, fille), la dynamique de la famille se situe dans son auto-organisation et par le jeu d'acteur de ses membres ».

La famille, immuable dans sa forme pendant des siècles, est en train de devenir une communauté marquée par son présent multiforme.

Les approches historiques (François Hartog, Serge Gruzinski) : histoire du monde et histoire de vie révèlent l'importance dans la structuration des communautés :

- de la mémoire,
- du besoin de déchiffrer ses origines,
- de s'inscrire dans une continuité.

Cette école pourrait-elle nous aider à appréhender comment les enfants d'homosexuels vont se situer dans leur histoire particulière ?

Là comme ailleurs, les secrets, les non reconnaissances sociales de réalités résonnent comme des boomerangs sur les esprits et génèrent du mal-être.

Nous terminerons sur ces écoles en disant que nous ne voyons aucune contradiction entre elles, si ce n'est une manière plus ou moins audacieuse ou craintive de se situer par rapport aux évolutions. Et nous prolongerons notre réflexion dans les courants de pensée actuels avec le **post-modernisme**, de **Jacques Déri**da et sa **déconstruction**. Celui-ci nous fait rentrer dans le relativisme et considère les sciences sociales comme de la « littérature », mettant en valeur un point de vue toujours égocentrique et sociocentrique. Problème de cette approche pour l'homoparentalité : une fois que l'on a déconstruit, comment construire pour proposer des évolutions des lois acceptables par le corps social ?

L'action nécessite, au-delà de l'intention, la prise en compte du contexte et de la réalité actuelle. Pour envisager un processus de changement, si nous devons déconstruire certains concepts, les sciences sociales sont à même de nous aider à reconstruire.

Nous allons poursuivre par la sociologie de ce début du 21e siècle autour de trois questions :

1. Comment les sociologues positionnent l'homoparentalité dans le long processus d'individualisation et de modification de sens de l'institution et des rapports familiaux ?

Aujourd'hui, qui étudie la famille moderne et aborde l'homoparentalité ? A l'université, ils sont rares et le font pudiquement.

François de Singly, sociologue de la famille, décrypte deux modernités qui progressivement déstructurent le mariage judéo-chrétien.

- **1^{ère} modernité** : en France, apparition de l'amour conjugal au 19^{ème} siècle qui entraîne la prédominance des relations affectives sur les impositions du clan et de la société. Nous avons vu avec Durkheim et Parsons, le paradoxe entre libertés individuelles et contraintes sociales.
- **2^{ème} modernité** : dans les années 60 : mouvements de femmes et lois libérales en matière de choix d'alliance, de procréation (contraception, avortement), étendue de la liberté dans la vie privée (divorce), nouveau statut de l'enfant considéré comme un individu avec des droits, reconnaissance de l'union libre, des enfants adultérins, suppression du chef de famille, responsabilité conjointe, et en 2005 pour renforcer l'édifice : la transmission du nom par les deux parents. Les annonces de nos sociologues se sont donc avérées, en partie, justifiées.

La famille moderne est à la fois **de plus en plus privée et de plus en plus publique**. La centration sur les relations personnelles va de pair avec une certaine contraction de la famille, à son hétérogénéité aussi et au besoin de contrôle social par la loi. En effet, la question de la procréation et de l'intérêt de l'enfant est aussi une affaire publique.

François de Singly analyse aussi le **paradoxe du mouvement vers la liberté individuelle et le renforcement d'un ordre social**. Mais il pense que les deux termes peuvent **cohabiter** sans craindre que le premier prenne le pas sur le second, la liberté sur l'ordre social. Ordre et désordre sont un même phénomène en interrelation, comme le dit Edgar Morin, les taoïstes chinois adeptes du Yin et du Yang ou encore les scientifiques qui étudient le fonctionnement de l'univers et du cosmos et la complémentarité du désordre chaotique et de l'ordre des lois physiques.

Les barrières de la société sont en nous, à moins d'accepter de vivre dans une marginalité culpabilisante et inconfortable envers sa propre famille et la société toute entière. Il y aura également toujours un ordre social, même si ses contraintes changent.

Elisabeth Roudinesco, historienne de la psychanalyste, reprend les analyses sociologiques et décrit les familles actuelles dans toutes leurs diversités et dans leur émergence historique. Les familles recomposées tendent à devenir la norme. Pourquoi ?

- l'amour conjugal a remplacé le devoir ;
- la légitimité de la liberté sexuelle s'effectue en fonction du consentement mutuel et non plus des règles du mariage ;
- les institutions se fragmentent dans un siècle de sécularisation et la famille est au centre de ces institutions.

Eric Fassin pose deux questions :

- comment séparer la **sexualité (d'ordre privé** dans nos lois, ce qui n'a pas toujours été le cas) avec **l'alliance et la filiation** qui relèvent du **domaine public** ? On est ici au cœur de l'homoparentalité.
- est-ce que les normes doivent être définies
 - par un principe **transcendant** (vérités révélées par un dieu ou un texte ancien) ?
 - un principe de **nature** (le rapport entre nature – culture a fait l'objet de nombreux travaux, nous le verrons plus loin) ?
 - un principe de **tradition** (Nous savons que l'humanité a sans cesse remis en question ses traditions et en a inventées d'autres) ?
 - un principe de **vérité scientifique** (Nous analyserons les concepts de l'anthropologie et de la psychanalyse, concepts prétendument universels au regard de vérités qui sont elles, toujours provisoires, en sciences physiques comme en sciences sociales) ?

Remarquons à ce sujet que les lois suivent mais toujours avec retard pour ne pas effrayer le lobby religieux et conservateur, très actif dans ces domaines.

Cette question s'avère donc **politique** : **la démocratie s'étend-elle à la sexualité et à la famille** ? Sujet qui concerne également les hétéros, dans leurs familles recomposées et bigarrées :

En fait, **la famille ne disparaît pas** (les études montrent qu'elle est plébiscitée par nos citoyens, notamment les plus jeunes), mais elle se modifie, change de sens.

Il s'agit in fine de concilier un **besoin de sécurité psychologique et de liberté individuelle**. Mais on aurait tort de s'inquiéter outre mesure : Les familles homos sont aussi de vraies familles, des « **communauté de destin** ». pour reprendre l'expression chère à Edgar Morin. Une famille homoparentale, qu'elle soit composée d'une ou de deux femmes ou d'un ou de deux hommes :

- s'inscrit dans une histoire commune ;
- possède une origine claire ;
- permet des identifications ;
- se structure par des communions et des rituels ;
- inclut un sentiment d'appartenance

Quant au choix homoparental, il révèle :

- de nouvelles relations entre les sexes autour du partage des tâches ;
- des pouvoirs davantage partagés entre tous les acteurs ;
- un devenir commun organisé autour de l'éducation des enfants.

Avec un atout : les enfants d'homos sont presque toujours désirés. Et un frein : les effets dévastateurs sur les esprits de la non reconnaissance et de l'homo phobie symbolisées par le nombre de suicides dans cette communauté.

Un troisième frein peut venir de la difficulté de certains, dans la coparentalité par exemple, de concevoir son destin avec l'autre parent, voire l'autre couple, ce qui implique de faire des concessions, de comprendre l'autre, en fait de dépasser un certain narcissisme (comme dans tout projet de parentalité qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel). Autre difficulté : dans le cas de l'IAD, de l'adoption ou des mères porteuses, la réticence du ou des parents à être transparents avec les enfants sur leurs origines (le père ou la mère biologique existent, même s'ils ne sont pas auprès de l'enfant).

L'union hétérosexuelle n'a jamais garanti stabilité et harmonie, principalement dans la durée. L'amour hétéro a très souvent déstabilisé les familles, bien plus que l'amour homo ne pourra jamais le faire !

Le seul danger apparent pour l'intérêt de l'enfant, peut se situer dans la **non reconnaissance**, avec ce qu'elle entraîne de problèmes sur les consciences et les psychologies. Par exemple, dans la cour de l'école : « alors ton papa est pédé » ou « ta maman est gouine ». Puisque nous avons longuement parlé du racisme et de ses

conséquences dans ce séminaire, il suffit de dire qu'un gay a 14 fois plus de chance de se suicider qu'un hétéro et qu'une lesbienne sur 4 aurait tenté de mettre fin à ses jours.

Aujourd'hui, il s'agit pour quelqu'un de vivre en acceptant **la définition qu'il a de soi-même**. Et ce, dans une société qui accepte les choix individuels dans la mesure où ils ne portent pas atteinte aux droits d'autrui. Nous verrons plus loin ce qu'il en est de l'intérêt de l'enfant.

La famille du 21^{ème} siècle a bien des problèmes, mais ne fonctionne pas moins bien que les familles traditionnelles (il n'y a qu'à voir comment une partie importante de notre population élevée dans ce cadre hétéro normé a besoin de tutelle chimique ou psychologique pour vivre !).

Si la contrainte apparente de la loi du père est supprimée, il n'en va pas de même de celle du regard de l'autre, des experts, des politiques familiales et de leur contrôle. **Les murs sont donc doubles : dans ces instances et en nous-mêmes.**

Michel Wieviorka nous a dit que la sociologie était en **déconstruction** et devait s'adapter à un **nouveau paradigme** (décrit par Alain Touraine), dans un contexte marqué :

- par les phénomènes de **globalisation** (processus de fragmentation et de repli culturel)
- et ceux de **l'émergence du sujet**.

Arrêtons-nous sur la question du sujet qui est un point crucial.

2. Est-ce que le concept de « sujet » décrit par Alain Touraine est pertinent et suffisant pour analyser la problématique des familles homoparentales dans leur émergence et leur extension ?

Le sujet n'obéit pas toujours à une logique rationnelle et consciente. Il est aussi influencé par le poids des mythes (principalement ceux de la Création, des traditions religieuses et de leurs symboles), par les représentations de sa propre famille, par des émotions liées au corps, à la sexualité, à l'imaginaire inconscient, enfin par les actes de sa propre vie et les situations rencontrées.

Alain Touraine nous dit que « **il y a du « sujet » dans telle conduite ou tel individu** ». Et ne prétend pas **englober le sujet** sous toutes ses formes.

Chez les homos, le « sujet » entre en effet **consciemment** en conflit avec les forces dominantes politiques et religieuses qui lui dénie le droit de se réaliser comme « sujet » parent. Il est donc sujet rebelle et entre bien dans ce cadre.

3. Comment élargir cette notion de « sujet » pour analyser un phénomène au croisement des logiques sociologiques et psychologiques, biologiques et culturelles, politiques et religieuses, morales et éthiques ?

Nous devons donc explorer **les faces laissées dans l'ombre par Touraine** dans sa définition du « sujet » :

- le sujet biologique,
- le sujet psychologique,
- le sujet- reflet d'une situation vécue et de domination subie (cf. Michel Foucault).

Il nous faut donc voyager dans l'ethnologie et l'anthropologie (partie 2), la psychanalyse (partie 3), les sciences de la nature (partie 4).

2ème partie : ethnologie et anthropologie : « système de parenté, diversité culturelle et remise en cause des dogmes »

Nous allons préciser les différentes notions qui composent les termes de famille et de parentalité (et les mettre en rapport avec les revendications exposées par Martine Gross pour les familles homos)

La famille n'a pas toujours été et est encore moins :

- constituée d'un homme et d'une femme, (*polygamie, famille matriarcale, union libre, parent isolé,...*) ;
- unie par les liens d'un mariage reconnu socialement et religieusement (*le mariage n'existe pas partout, il prend des formes diverses, le sens social des unions est confronté à la diversité des cultures et des évolutions historiques*) ;
- constituée d'un père et d'une mère biologiques des enfants, (*adoption, remariage,...*) ;
- vivant sous le même toit (*déplacement, adoption, parents séparés, habitats chez grands parents, parentèle large au Moyen Age,...*),
- avec des répartitions figées de tâches entre genre (*nous dirons que cette évolution est récente et constitue un des combats féministes*) ;
- procréant pour transmettre généalogie et biens selon des modalités sociales (*non héritage des enfants adultérins, généalogie arbitraire des familles royales en fonction des lois et des coutumes*).

Même si cette forme s'avère assez commune au travers les civilisations (cueilleur chasseur Vedda de Ceylan, différents types de lignage des sociétés indiennes et mélanésiennes constituées en clan, sociétés occidentales...), **la famille** qui réunit les liens biologiques, sociaux, éducatifs et généalogiques **n'est pas universelle**, loin de là. **C'est un fait culturel.**

Chaque peuple a inventé un système particulier pour organiser relations familiales et procréation. En ce qui concerne **la procréation**, il est nécessaire, pour décomposer le problème, de dissocier **six notions** :

- **la descendance** : qui est issu de qui ? (*Revendication courante : accès à la connaissance des origines , non acquise par exemple dans le cas de l'accouchement sous X*) ;
- **la filiation** : qui donne le nom et entraîne dans la généalogie ? (*demande de l'étendue de la filiation aux deux membres des couples homos, selon l'éthique de la responsabilité développée par Martine Gross*) ;
- **la résidence** : qui habite où et cohabite avec qui et où ? (*légitimation de la résidence alternée pour toutes les familles*) ;
- **la terminologie de parenté** : qui est nommé comment ? (*La terminologie porte en elle la fonction, et aujourd'hui le parent social des familles recomposées comme homoparentales n'a d'existence ni dans le cadre juridique, ni dans le champ sémantique*).

Par exemple, le terme de beau-père ou belle-mère s'applique en français :

- pour l'adulte, au parent de son conjoint par le mariage,
- pour l'enfant, au nouveau conjoint d'un de ses parents.

En chinois à titre d'exemple, ces termes sont différents, comme ceux qui désignent les membres de la famille maternelle ou paternelle.

Comme dans toute émergence d'une nouvelle réalité, il sera utile de pouvoir rapidement nommer chaque acteur par un nom, même si par exemple certaines lesbiennes se font appeler toutes les deux : « maman » par l'enfant ou des gays tous les deux « papa ». Les termes « marraines » ou « parrains » sont eux rattachés à une référence religieuse (catholique).

- **la représentation de la conception** : quel sens a-t-elle ? (*Pratiquement tous les peuples ont un mythe de création et tous les mythes de création et les représentations dans le réel qui en découlent ont dissocié les modalités de conception du sens donné. Il faut souvent une divinité ou un élément de la nature dans les religions païenne et polythéistes pour faire un enfant. Le Saint Esprit a joué le rôle de procréateur pour Marie. L'enfant n'est reconnu qu'à partir du moment où il est inséré dans la communauté chrétienne par les marraines et les parrains*) ;
- **les tabous dont celui de l'inceste** : qu'est ce qui est interdit et permis ? (*Elargir la problématique au parent social et à toute la parentèle homo .*).

On voit bien que les **revendications des parents gays** dépassent largement les particularités de leur union et que **les modifications de lois** sollicitées toucheraient en premier lieu le gros tiers des enfants en France qui ne vivent plus dans une famille dite traditionnelle et les millions d'individus qui veulent **conjuguer sexualité et parenté dans la liberté, la responsabilité et le respect d'un certain ordre social, en évolution.**

Discernons maintenant la diversité des formes familiales et de parentalité, étudiées par les ethnologues à travers le temps et l'espace, et ce que les anthropologues spécialistes des systèmes de parenté en ont tiré comme lois (applicables ou non à l'homoparentalité ?).

Chaque peuple a inventé un système particulier pour organiser les relations familles et la procréation. On trouve chez chacun des différences sur au moins une des six notions précédemment citées (descendance, filiation, résidence, terminologie de parenté, représentations de la procréation, tabous).

Quelques exemples parmi des centaines :

- 1^{er} exemple : **Les Na de Chine** et la famille matriarcale. Cai Hua (ethnologue chinois) nous parle d'une société sans père ni mari. Les enfants sont élevés dans la famille maternelle. Les femmes ont de multiples partenaires et les identifications masculines des enfants s'effectuent avec l'oncle maternel. Ce même système existait en Mélanésie et en Afrique (Malinowski avait eu dans les années 30 un débat avec Freud et avait montré que l'Œdipe n'était pas universel). On pourrait aussi parler de l'Œdipe africain décrit par E. & M.-C. Ortigues et des ethnopsychiatres, qui ont relativisé la portée de nos concepts occidentaux sur l'étude, aussi bien des familles que du psychisme des enfants.
- 2^{ème} exemple : mariage de femmes chez **les Nuer du Soudan** entre une femme ménopausée qui occupe une fonction économique et d'autorité auprès d'épouses fécondées par des hommes de leur entourage, ou chez les **Yorubas**, où ce même rôle est tenu par une commerçante riche au statut masculin.
- 3^{ème} exemple : mariage fantôme chez **les Inuits**, où l'enfant à la naissance porte le nom d'une personne qui vient de décéder. Un garçon peut être de genre féminin et une fille de genre masculin. Les deux étant élevés selon leur genre d'appartenance acquise jusqu'à l'âge adulte.
- 4^{ème} exemple : les **Baruya de Nouvelle Guinée**, société patriarcale où l'homosexualité répond à un ordre social contraignant, avec un rôle quasi sacré du sperme dans les relations homosexuelles et hétérosexuelles.

Il y aurait bien d'autres exemples. **Maurice Godelier** évoque dans *Métamorphose de la parenté* la diversité des types de familles à travers le monde.

La famille reste donc un concept flou vu la diversité des formes à travers le temps et l'espace (Il n'y a pas moins de six définitions plus ou moins compatibles dans le Littré !).

Lévi-Strauss, le premier, a tiré de ces études ethnologiques des structures et des lois qui se voulaient universelles :

- **des catégories de systèmes de parentés** dans lesquelles il classifie les différentes organisations familiales
 - patrilinéaire (Chine, Inde, Islam, Afrique subsaharienne, indiens d'Amérique...);
 - matrilinéaire (Afrique centrale, Amérique du Nord, minorités d'Asie..);
 - duolinéaire et bilinéaire (rare, ici et là en Afrique, Asie et Océanie);
 - cognatique (Amazonie, Madagascar, Mélanésie...);
 - cognatique à parentèle (système à maison et liberté de choix en Europe, européens d'Amérique du Nord et du Sud, Japon, Indonésie...).
- **l'échange de femmes** constituerait le ciment aussi bien de la parenté que de l'organisation sociale (et entraînerait la coopération entre les familles, les clans);
- **la différence des sexes** est considérée comme primat structural (idée renforcée par Françoise Héritier);
- **l'inceste** devient le symbole de la loi qui s'impose aux désirs naturels des enfants envers leurs parents et leurs proches.

L'homoparentalité **remet en question les concepts de la différence des sexes et de l'échange des femmes**. Certains, au nom de ces lois transcendantes laïques, émettent donc des réserves sur l'homoparentalité. Ou plutôt, ils se taisent, n'osant apparaître comme homophobes.

Maurice Godelier n'est pas de ceux-là. Il rejoint en effet de nombreuses intellectuelles féministes qui ont dénoncé ces nouveaux dogmes, bien ancrés dans les précédents, c'est-à-dire entérinant la domination de l'homme sur la femme comme éléments structurants de la société et des familles.

Nous avons vu qu'il est nécessaire de dissocier **la descendance** (qui est issu de qui ?), **la filiation** (qui donne le nom et le lien généalogique ?), **la résidence** (qui cohabite où ?), **la terminologie de parenté** (qui s'appelle comment ?), **la représentation de la conception** (quel sens a-t-elle dans les mythes de création ?), **les tabous** (qu'est ce qui est interdit ?). Et que toutes les combinaisons entre ces notions et au sein de chacune d'entre elles, ont existé, existent ou existeront.

Après :

- la phase coloniale évolutionniste et ethnociste (on a supposé que ces sociétés étaient à des niveaux inférieurs de civilisations et les missionnaires ont prétendu apporter la bonne parole à ces peuples qui n'existent presque plus),

- puis la période structuraliste,
- l'ethnologie et l'anthropologie sont aujourd'hui **universalistes et relativistes** ; l'anthropologie s'intéressant à la fois au corps, aux institutions, au religieux, à la mémoire, au sens, à la reconnaissance.

Maurice Godelier remet en question, comme beaucoup d'autres (notamment des féministes) ces lois :

- les catégories sont objet de contestation, de multiples exemples viennent contredire des structures si habilement agencées, en particulier dans notre société occidentale ;
- les hommes sont aussi échangés, les échanges pouvant aussi être généralisés et réciproques (Marcel Mauss), et l'on s'unit sans échange, ce qui est le cas chez nous aujourd'hui ;
- la différence des sexes n'a pas le même sens partout. (Il y a le sexe biologique, mais aussi le sexe ressenti, imaginaire, social, religieux.) ;
- l'inceste revêt bien des formes (En Iran et dans l'Égypte ancienne, les mariages entre frère et sœur étaient promus tandis que dans les sociétés islamistes, il est possible d'épouser sa cousine germaine). Il y a partout des interdits. Certains se retrouvent presque partout (inceste mère – enfant), mais il est difficile d'établir l'universalité de ce concept.

Le principe général des alliances matrimoniales est de ne pas s'unir trop près (le plus souvent avec des personnes qui partagent la même demeure), ni trop loin (pour maintenir les lignées dans le clan, la nation, la race). Principe qui s'étirole avec les phénomènes **de globalisation** et la multiplication des échanges entre les civilisations par **des acteurs de plus en plus sujets** de leur propre vie.

Maurice Godelier justifie que ces choix sont plus influencés par **le pouvoir politico religieux et économique** que par des causes anthropologiques ou ontologiques liées à l'espèce.

Les réflexions sur le genre montrent que la seule vraie différence ontologique réside dans le corps : les femmes portent les enfants.

Ces voyages dans le temps et l'espace relativisent :

- la notion de famille et de procréation ;
- les représentations des rôles masculins et féminins ;
- le sens que chaque civilisation attribue à la procréation et à chaque type d'union ;
- le poids des mythes de création sur l'organisation sociale de la famille.

L'anthropologie structurale **risque de figer la pensée** face à un phénomène nouveau comme l'homoparentalité. Michel Foucault disait : « **l'acteur se structure par ses propres pratiques** ». C'est ce que font les familles homos pour devenir parentales. Il s'agit donc bien de **l'émergence d'un mouvement qui se construit dans la réalité d'aujourd'hui**, pas par rapport à des agencements intellectuels qui, s'ils font sens pour expliquer des faits culturels, ne peuvent **s'ériger en norme**.

Au sujet de la seule différence ontologique entre l'homme et la femme **-le port de l'enfant** faisons un peu de prospective et entendons Henri Atlan, scientifique, spécialiste de la bioéthique. Il imagine un monde où les enfants naîtraient **d'un utérus artificiel** (réalisable dans quelques décennies) : « l'ectogénèse enfantera une transformation radicale du rôle de l'homme et de la femme ».

Faudrait-il espérer **des machines à enfanter** pour arriver à l'égalité ? Les familles homos n'en demandent pas tant !. Elles savent enfanter dans le lien humain, même si elles utilisent quelquefois des techniques et des outils particuliers (les oiseaux en utilisent aussi pour faire leur nid), voire d'autres humains, dans le cas des mères porteuses (mais on permet aux hétéros d'accéder à la procréation assistée dans certains cas médicaux).

3ième partie : la psychanalyse et l'intérêt de l'enfant

Les familles homoparentales sont-elles propices à l'intérêt de l'enfant ?

Que dit une « certaine psychanalyse » de l'homosexualité ? (Heureusement, une grande partie des psychanalystes ont évolué sur ces sujets).

Citons :

Serge Lesourd : « L'homosexuel aime l'autre en tant que lui-même et renvoie à un déni psychique de la différence des sexes au moment de l'adolescence ». Lesourd met en cause « le refus de la stérilité qu'implique l'homosexualité, alors que la *base de l'éducation*, c'est la frustration ».[Celle-ci rend-elle sourd et aveugle aux réalités ?]

César Botalla : « L'homo est marqué par une faille narcissique. Il est immature et la thérapie consiste à le faire devenir hétéro ». [Avec 0 chance de succès, mais on s'y tient.]

Christian Flavigny : « Le désir parental des homosexuels a contourné la question de l'enfantement ».

Ces interprétations reproduisent des stéréotypes, dans un habillage psychanalytique.

La fonction d'expertise de la psychanalyse n'est pas établie. **Le statut psychanalytique des perversions échoue pour l'heure à sortir des impasses de la normalisation.**

Quant au **principe de précaution** (pas d'adoption par des homosexuels), l'application de cette même exigence aux couples hétérosexuels fertiles aurait probablement des effets ravageurs. En Occident, plus de la moitié des sujets ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques.

Au-delà du rôle d'expert octroyé aux psychanalystes sur ces sujets, sa vulgarisation a façonné la manière dont nous appréhendons tous les sujets liés à l'amour, la parenté, l'éducation des enfants, la sexualité.

Que dit la psychanalyse de la famille, du rôle du père et de la mère ?

Dissocions la pratique de la théorie :

- **la pratique** est une aventure philosophique existentielle plus que thérapeutique pour accéder à une **meilleure connaissance de soi**, face à un autre - sujet supposant savoir - avec lequel on rejoue ses complexes ancestraux dans le cadre d'un transfert.
- **la théorie** a constitué un apport essentiel à la pensée sur la compréhension de **l'inconscient**, sur l'importance du **langage comme élément structurant** de la subjectivité de la pensée, consciente et inconsciente, sur les phénomènes de liens au sein de la famille dans leur ambivalence d'amour et de haine.

La théorie psychanalytique s'appuie sur le fait que :

- la famille avec le père et la mère et les identifications constitue la structure qui permet d'apporter les repères nécessaires au développement de l'enfant ;
- le complexe d'Œdipe serait universel, ce qui est contesté par les anthropologues et, aujourd'hui, par de nombreux psychologues et psychanalystes.

Que la psychanalyse permette **d'accéder aux ressorts subjectifs du lien de parenté** est une chose. Que **ses théories prétendent fonder le lien de parenté** s'avère rapidement beaucoup plus contestable.

Ce qui par contre universel, c'est le type de relation qui se crée dans la proximité de la maternité, de la paternité, mais aussi dans les lieux de résidences ou d'identifications.

D'abord, envisageons le cas des pères :

Michel Tort (psychanalyste, professeur à l'université de Paris VII) **déclare** dans *Fin du dogme paternel* **que :**

- **La loi du père**, induite dans le concept d'Œdipe de **Freud**, est marquée d'une part par le contexte historique de la société viennoise de l'époque et par les références bibliques à Dieu le père de la religion juive ;
- que Lacan en voulant restaurer **l'ordre symbolique du père** (discours de Rome, c'était effectivement le lieu pour parler d'ordre symbolique du père !) s'est appuyé sur le structuralisme et le catholicisme pour contourner le problème de **l'ordre de domination des hommes sur la femme**

L'évolution historique des sociétés modernes se caractérise par **une diminution du pouvoir dévolu aux pères**. Qui s'en plaindra, principalement quand il était dominateur, autocratique et violent ?

Le déclin du pouvoir social des pères conduit à s'interroger avec inquiétude sur la manière dont peut désormais s'effectuer la **mise en œuvre de la fonction paternelle (liée à la loi) et, à travers elle, la constitution du sujet.**

Les rapports sociaux dans une certaine psychanalyse sont escamotés au profit d'une analyse en termes de **« places structurales »**.

Le complexe d'Edipe est en voix de déconstruction par les transformations sociales qui désorganisent les articulations traditionnelles (issue des dogmes religieux) de la subjectivité.

Mélanie Klein (années 60) produit une théorie qui **promeut la mère**, en étudiant **les premières interactions (dont intra-utérines)** de l'enfant avec sa mère. Elle a fait prendre conscience de l'importance de ce lien, sans apporter de réponses novatrices aux problématiques des évolutions sociétales. (soulignées avec impertinence par Marcella Iacub, juriste, qui en dénonce les dangers dans ses ouvrages et dans les colonnes de *Libération*). Mélanie Klein ne se pose pas vraiment la question de savoir si ces liens peuvent être tenus par un père ou une autre femme, par exemple, comme ce fut le cas dans l'Histoire (mort des mères à l'accouchement, adoption...) et cas fréquent aujourd'hui. La pureté bienfaisante de cet harmonieux édifice (père – mère – enfant), qui se confond avec l'humanité même, serait aujourd'hui brouillée par l'irresponsable développement des sciences et des techniques, ainsi que par les revendications anarchistes des extrémistes sexuels.

Michel Foucault avait commencé à dégager la **dialectique complexe des rapports entre assujettissement et subjectivation** sur un mode nouveau qui permet de sortir d'une conception simpliste du pouvoir. Les sujets résultent de technologies de pouvoir historiques à reconstituer, en même temps que de leur résistance à cet assujettissement.

Ce n'est pas parce que le père faisait la loi à la mère (et aux enfants) que l'ordre ancien était jusqu'à un certain point « structurant », mais parce **qu'il y avait une loi. Il y en aura d'autres**. Une loi dans laquelle les femmes et les enfants auront leur place, pas toutes les places, mais une place. Les pères réclament aussi la leur, homosexuels ou pas.

D'un autre côté, le **discours féministe de libération** sous-estime les effets négatifs du bouleversement des formes familiales tendant à accorder une place prépondérante à la mère, au nom de la juste lutte contre la domination masculine, et au risque de nier la possibilité même chez les pères d'exercer leur fonction parentale sur un pied d'égalité avec la mère. Certaines lesbiennes, heureusement minoritaires, flirtent avec cette idéologie. A titre d'exemple, certaines coparentalités se résument à une mère ou un couple de femmes qui élèvent l'enfant et à un père qui assure une présence purement symbolique. Les clichés ont force de vérité et de loi, même chez les homos parents. Martine Gross souligne qu'elle a perçu dans ses études une propension des parents homos à reproduire le cadre familial traditionnel.

Quelle est la force des préjugés qui bloque la mise en place d'un exercice équilibré de la fonction parentale ? La psychanalyse n'aide pas à cela en décrétant l' « inégalité des inconscients ».

De plus, le père est l'objet **d'un ultime rétablissement** en étant promu à la place centrale d'un ordre symbolique fabriqué dans les années 90 pour justifier l'opposition à la montée des revendications libérales en matière de procréation et de sexualité. Une des paroles communément entendue : « c'est la faute à Mai 68 ! ».

Produire et interpréter les relations inconscientes est autre chose que **de se crispier sur des normes sociales**, qui, elles, se développent dans le cours de l'Histoire.

La contribution psychanalytique est d'avoir formulé une histoire d'attachements, d'amour et de haine, d'identifications entre enfants et parents, qui s'effectuent dans des contextes historiques et culturels changeants. Les « pys » tombent quelquefois dans le piège d'une identification des universaux de la psychanalyse avec ce qui prévaut depuis toujours, ce qui entraîne dans leur discours une **conservation muséologique** des relations familiales archaïques.

Le rôle du père, séparateur entre la mère et enfant ordonne en fait, aussi, des stratégies de clans, qui visent à écarter le lignage maternel (ou paternel avec l'oncle maternel dans les sociétés matriarcales). Et ce rôle séparateur, s'il s'avère nécessaire sur le plan psychologique, peut être tenu indépendamment des sexes, dans un couple de même sexe par exemple.

Donc, la psychanalyse constitue tout à la fois :

- une approche pertinente pour analyser les nouvelles formes de complexes qui se créent dans de nouvelles formes de famille ;
- un frein à la pensée quand on transforme un mythe grec interprété en loi universelle devant s'appliquer à tous, pour éviter d'être traumatisé et victime (mais on sait qu'il est bon quelquefois de se réfugier dans ce type de rôle ou d'agiter ce type de peur).

Après la psychanalyse et l'intérêt de l'enfant, reprenons la question, que beaucoup ressentent (à défaut de pouvoir l'argumenter), l'homoparentalité est-elle naturelle ? Voyons ce qu'en disent les sciences de la nature.

4ème partie : évolutionnisme, éthologie et neurobiologie : « les sciences de la nature et la naturalité de la famille homoparentale »

Aborder un thème lié à la sexualité et à la procréation nécessite naturellement d'englober dans une même analyse le corps et l'esprit, l'espèce façonnée par sa culture, comme le font les scientifiques de la nature, évolutionnistes, éthologues, neurobiologistes.

Darwin ou dieu pour expliquer la création ?

Est-ce que Darwin a été intégré par la sociologie en dehors de ceux qui ont fait de ce lien entre l'homme et le vivant une idéologie déterministe, voire eugéniste ? Cette connaissance évoque pourtant un autre sens au processus de création. Voyons ce qu'il en est dans la nature.

Les animaux ont aussi une sexualité, des formes de familles, utilisent des outils, possèdent un langage symbolique (la baleine ou le dauphin par exemple, même si nous n'en comprenons pas les signes). C'est ce que nous disent Boris Cyrulnick, psychanalyste et éthologue, et Dominique Lestel, philosophe et éthologue.

Dans la nature, la famille recomposée est plutôt la norme que l'exception (Dominique Lestel). **Il est impossible de définir des lois généralisant les comportements animaux à propos de la reproduction, de la répartition des tâches en fonction du genre, de la vie sociale. Idem chez les humains, nous l'avons vu avec l'anthropologie.**

Quelques exemples :

- **les animaux aquatiques** : on trouve tout type de procréation : couple mâle-femelle, paramécie (auto reproduction), recyclage des gènes sans sexualité, rapport femelle-enfant, questionnement du genre, changement de sexe en fonction de la typologie des lieux et des situations. Dans la diversité du monde animal, il y a une association sociale et biologique autour du renouvellement de l'espèce, l'association s'effectuant en termes de filiation et d'alliance, mais ces deux termes sont plus rarement regroupés que chez les humains (Robert Fuchs 1978). Autre exemple : celui des fourmis liées biologiquement à la mère avec des pères différents.
- **le mâle manchot** qui protège l'œuf dans son ventre, alors que la femelle parcourt des kilomètres dans le froid polaire pour aller chercher la nourriture dont le petit aura besoin pour vivre. Les manchots vivent en couples unis, et si nécessaire certains poussins sont adoptés par des parents en manque de progéniture.
- **les grands primates**, cousins de l'homme :
 - a. **le chimpanzé** vit dans une lignée patriarcale où le mâle tout-puissant pratique la polygamie. On y voit des scènes primitives du meurtre du père (imaginé par Freud pour les premiers humains) par les plus jeunes singes qui désirent aussi copuler avec les femelles du maître.
 - b. **le bonobo** vit dans une lignée matriarcale, avec des femelles dominantes, seules représentantes de la parenté pour l'enfant. Les violences sont plus rares que chez les chimpanzés mais pas inexistantes. Les bonobos font l'amour presque comme les hommes : séduction, préliminaires, enlacements, homosexualité masculine et féminine (environ 10% de la population), prostitution (et oui, certain don de nourriture donne lieu à des échanges de faveur !), repos après l'acte. Nous voyons que les humains n'ont rien inventé !
- **chez certains canards et certaines oies** décrits par Conrad Lorenz, n'importe qui peut être adopté par le groupe et faire partie de la famille à condition d'être au bon endroit et au bon moment, en dehors de tous liens biologiques.

Comment appréhender les interdépendances entre nature et culture au niveau de l'espèce humaine et des civilisations ?

Buffon disait : « il semble que ce qui peut être, est ».

Nous réalisons l'**interdépendance** formidable entre ce que l'homme a de culturel et psychologique et ce qu'il a de cérébral et biologique.

En fait, **l'émergence d'une réalité est engendrée par les interactions indéchiffrables à ce jour des phénomènes de nature et de culture**. Il en est ainsi des familles homos. Elles existent, donc elles sont naturelles. Elles existent de plus dans la nature sous diverses formes. Elles sont en revanche non conformes à la plupart des dogmes religieux, issus du créationnisme et de l'anthropocentrisme.

La réalité émergente de la rencontre entre les mémoires du passé, l'angoissante incertitude du présent et les contingences du futur sont un fait de nature et de culture achevés.

La science a fortement évolué ces dernières années. Nous pensons notamment à **Antonio Damasio**, neurologue américain d'origine portugaise qui décortique le fonctionnement de l'humain en cherchant dans le cerveau le siège de l'émotion, de la raison et des interactions entre elles (corps et cerveau comme un tout). Il étudie la

biologie des comportements, les phénomènes de conscience et de mémoire. Il apporte à la psychanalyse la part de réel qui lui manquait peut être. L'homme est bien un être biologique.

Il cite les 6 émotions primaires : joie, tristesse, peur, colère, surprise et dégoût. Elles sont communes aux mammifères et s'extériorisent. Elles fournissent le sens dans la perception sensitive et cognitive que nous avons des événements. Chez l'homme, conscient de lui-même, elles entraînent deux mécanismes :

- le cognitif, la raison, la logique ;
- des sentiments intériorisés qui ont une part essentielle dans nos comportements (honte, orgueil, culpabilité, embarras, angoisse, sentiment de vide, besoin d'exister plus que l'autre, aux dépens de l'autre, états d'âme (sujet développé par Surrealis dans le dernier livre de Françoise Héritier).

Damasio donne raison à la philosophie de Spinoza, adepte de l'union entre le corps et l'esprit, plutôt qu'à celle de Descartes basée sur une prédominance de la raison.

Pourquoi parler de cela par rapport à l'homoparentalité ?

- d'abord pour marquer qu'un enfant se structure aussi et surtout dans le réel et par :
 - **les premières interactions avec la mère** (sentiment d'unité fœtale, manque, frustration, félicité, béatitude, sourire et pleurs), puis avec le père et enfin avec tous les liens structurants avec autrui. La qualité des relations est plus importante que les schémas identificatoires. Seuls 10% de nos connexions neuronales existent à la naissance, les 90% restant vont se construire progressivement en fonction des stimulations qui viennent du monde extérieur. C'est ce que Catherine Vidal, neurobiologiste, appelle la **plasticité cérébrale**.
Un des enjeux des familles homoparentales est de faire vivre les enfants dans une atmosphère sereine, joyeuse. Ces enfants sont vraiment le fruit du désir, plus que d'un accident.. Les parents homos sont donc d'autant plus scrupuleux et attentifs pour les entourer avec chaleur. Comme s'ils devaient prouver à la société et à eux-mêmes qu'ils en sont capables comme les autres ! Et le sexe importe moins que la qualité, même si la mère, de par les liens intra-utérins et l'allaitement, a un rôle spécifique et primordial.
 - **les représentations collectives**, telles que Jung les analyse et qui peuplent nos rêves, notre inconscient, nos filiations imaginaires avec un peuple, une religion, une philosophie dans laquelle on a été élevée et qui structure notre manière de donner un sens au monde et aux événements.
- ensuite pour fournir une piste d'entendement **aux problèmes de discrimination** avec un regard complémentaire de celui des sociologiques.

Certaines personnes disent : les homos, ça me dégoûte, comme d'autres parlent des juifs ou des noirs.

Presque tous les racismes sont marqués par une émotion de dégoût, un sentiment de mépris (cf. Moravia), en dehors des idéologues. Emotions, sentiments irrationnels, c'est la raison pour laquelle le racisme est si difficile à combattre. Les émotions sont ancrées chez l'homme (interactions primaires, mythes et environnement culturel). Ces rejets sont perçus et s'expriment par des connotations sensorielles : l'étranger sent mauvais, fait peur, provoque de la tristesse, de la colère face à des comportements incompris... Les rationalisations viennent souvent après et sont utilisées par le politique comme arme.

Françoise Héritier dit qu'aucune science sociale ne peut aujourd'hui ignorer le processus biologique du comportement humain : attention, perception par les cinq sens, émotion, raison, sentiment interne, l'ensemble entraînant l'action et les états d'âme. Ce large éventail illustre aussi qu'aucun individu n'a été confronté aux mêmes perceptions et donne le même sens à un événement, même si, dans une même culture, on peut retrouver des similitudes.

Dans ces premières interactions (et celles qui suivent), la maturité psychologique des adultes et la **qualité émotionnelles des relations** s'avèrent plus essentielles que le positionnement social, le lien biologique, le genre, même si ces derniers facteurs viendront s'inscrire dans l'histoire de l'enfant et auront la place que les acteurs et la société lui attribueront.

Pour ces premières interactions avec le bébé, une mère non biologique ou un homme équilibré peuvent être plus liants et structurants qu'une mère déprimée, rejetante, agressive, par d'exemple. Mais selon des études récentes, il est probable que la mère biologique transmette à son enfant pendant les neuf mois de gestation les bases du goût (par son alimentation), de l'odorat, de l'ouïe (bien que le bruit extérieur comme la voix de la mère soit perçu en écho).

Il subsiste des doutes sur le sens visuel (essentiel pour l'homme) et le sens kinesthésique (sensation corporelle véhiculée par la peau).

Le deuxième enseignement nous est fourni aussi bien par la sociologie que par la psychologie :

- **La nécessité des identifications en rapport avec le lien et la loi.** Mais plus l'enfant aura un choix d'identification entre plusieurs adultes (quel que soit leur genre) qui lui manifestent de l'amour, mieux il se structurera. Les larges parentèles (communes à nos sociétés avant le 18^{ème} siècle) offrent à l'enfant unité et diversité. La loi existe, mais n'est plus forcément imposée par un seul être désigné par la société. Le système de fonctionnement peut-il être plus démocratique ? Les conflits peuvent-ils se gérer par la négociation ? Cela s'appellerait : la démocratie familiale.

En conclusion, les familles homoparentales peuvent être considérées comme naturelles en rapport aux sciences de la nature. En revanche nous pouvons dire qu'elles ne sont pas encore admises culturellement.

5ième partie : fait religieux : « L'homoparentalité face à la morale religieuse »

Les familles homoparentales sont-elles morales et éthiques au regard du fait religieux ?

Il faudrait tout un séminaire pour évoquer la place du religieux dans nos représentations de l'homosexualité et de la parenté.

Dans les religions monothéistes qui assimilent la jouissance au péché et le mariage à un sacrement divin, **ordre cosmique, ordre moral, ordre social et ordre sexuel** sont englobés dans un **concept unifiant**, bien confortable il est vrai. Avec un **non sujet**, dépendant de forces et de lois transcendantes ou naturelles. Or, les parents homos comme beaucoup d'autres aspirent à être « sujets », comme tous les autres, ni plus ni moins, sujets parents en l'occurrence.

Nous pourrions disserter sur « ce sujet » en développant le concept de Kant, d'hétéronomie. L'hétéronomie s'oppose à l'autonomie, quand le Moi est le prisonnier inconscient d'aliénation à des vérités extérieures à lui-même (religieuse, idéologique, sociale,..), mais bien ancrées dans son sur moi. Il ne peut alors être autonome, entre autres méfaits, profiter des plaisirs de la vie. Il peut même être enclin à utiliser la force morale et physique pour qu'il en soit de même pour tous, au nom de ces vérités impérieuses.

- Les religions monothéistes nous imposent que le seul bon usage du sexe s'inscrit dans le prolongement de la mission créatrice de Dieu. En judaïsme et christianisme, Dieu s'associe un couple humain co-créateur **mâle et femelle** (Adam et Eve) appelé à prolonger la Création divine (Royaume de Dieu en gestation sur terre, « vallée de larmes »). La jouissance n'est donc pas au programme, juste le péché.
- Pas de reconnaissance sociale de l'enfant en dehors du baptême à partir du 12^{ème} et jusqu'au 18^{ème} siècle ;
- La famille traditionnelle est la structure de base de la loi de Dieu, avec un père puissant, une mère qui apporte les soins aux enfants et des enfants appelés à intégrer la communauté de l'Eglise.

Notons que les évêques appellent la psychanalyse à la rescousse pour les besoins de leur cause, par exemple pour s'opposer au Pacs en 1998.

Régis Debray dans un récent article en commentant son dernier livre *Pour en finir avec le religieux*, nous dit que Malraux n'avait rien d'un visionnaire en déclarant que le 21^{ème} siècle serait religieux. (paternité de la prophétie aujourd'hui contestée). Les vingt derniers l'ont été, malgré la sécularisation dans nos contrées occidentales.

En fait, ne croyons pas que **le dieu science et le dieu argent** prédominant en Occident vont écraser le dieu transcendant. Une très grande majorité des humains vivent dans la croyance. **L'idéologie du Bien et du Mal** de nos amis outre-Atlantique sonne aussi comme preuve du non déclin du religieux. Sans parler du déferlement médiatique sur la mort du pape dans une tradition chrétienne de l'exposition des images christiques de souffrance. Il faudra donc passer par un dialogue avec la religion pour que les mentalités évoluent vraiment. Comme l'Eglise catholique a reconnu son antisémitisme, elle reconnaîtra peut être un jour ses discriminations idéologiques envers les femmes, les homosexuels et tous les individus épris de liberté.

Toutes les religions monothéistes sont homophobes et s'octroient le droit et le devoir de préconiser les formes d'union et de sexualité. Croyons en **leur salubre évolution**, plus qu'en leur disparition. Dans *Anthropologie de la mondialisation*, Constantin Von Barloewen aborde cette nécessité d'unir les modes de pensée religieux et laïcs, au lieu de les opposer dans un combat dévastateur.

On peut même espérer tout en étant rationaliste !

6ième partie : lois de la République : : les familles homoparentales sont-elles légitimes dans notre République ?

Les lois de la République française sont régies par trois grands principes : liberté, d'égalité et de fraternité.

- liberté

La **liberté sexuelle**, conjuguée à la **liberté du choix d'alliance**, entraîne de fait la **liberté de procréation**. Les lois européennes, la reconnaissance du mariage gay dans plusieurs pays européens, devraient sans doute faire évoluer les lois hexagonales.

- égalité

Principalement : homme – femme, homo – hétéro.

Les prêtres, les ayatollahs, Nietzsche, Lévi-Strauss, Freud, Lacan, certains naturalistes font de la différence des sexes un principe intangible. Leur dogmatisme prétend déduire du naturel et de la transcendance biblique les fondements de la civilisation et jusqu'aux intérêts de l'enfant.

Il s'agit dans l'homoparentalité d'aller vers **un nouvel équilibre ou arrangement** dans la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre les sexes, en interne dans la parentèle, et le champ des représentations sociales. Parler **d'individu**, plus que de femme et d'homme, pour déterminer les droits et devoirs de l'adulte envers l'enfant.

- fraternité

Le principal frein à la fraternité envers les parents homosexuels est le déficit de **reconnaissance sociale**. C'est ce que cet exposé s'est donné comme but, au moins pour ce cercle de passionnés en sciences sociales.

Conclusions

J'avais en débutant cette analyse quelques présupposés sur la sociologie et sa capacité à analyser la complexité d'un phénomène comme celui de l'homoparentalité.

A la réflexion, il s'avère que :

- les analyses produites par les sociologues depuis un siècle se sont avérées pertinentes, pour ne pas dire prédictives ;

la sociologie, se limitant à l'étude des phénomènes sociaux, a évité les écueils de l'anthropologie et de la psychanalyse qui, elles, ont élaboré des lois prétendument universelles, nouvelles sources de dogmes à dépasser. Dogmes qui limitent la fluidité de la pensée et paralysent le futur. Sa modestie a sauvé la sociologie du fanatisme intellectuel.

J'ai essayé d'emprunter trois chemins dans ce voyage multi disciplinaire ; je ne sais s'ils sont pertinents pour réfléchir à l'évolution de la sociologie à partir d'un sujet, l'homoparentalité, au croisement de toutes les disciplines scientifiques de la nature et de la culture.

- **Union du tout et des parties** dans une dialogique circulaire, tel que le propose dans sa méthode Edgar Morin. Mais cette dernière apparaît pour beaucoup comme non scientifique.
- **Elargissement de la notion de sujet** économique et social, au sujet biologique, au sujet psychologique inconscient, au sujet marqué par un imaginaire collectif fait de mythes et d'émotions inscrites dans le corps et déterminant les perceptions, le sens donné aux événements, les modes de pensées et les potentialités d'action.
- **Elargissement de l'étude dans l'espace et la temporalité.** Plus on s'attache aux racines, plus on adopte le point de vue le plus lointain, plus on a des chances d'y voir clair hic et de donner un sens communément accepté, donc utile pour l'action.

Richard Beraha (48 ans, deux enfants) suit des études à l'EHESS et participe au séminaire de Michel Wieviorka.

Il n'est pas universitaire, a exercé des responsabilités dans le domaine du conseil en ressources humaines

Son activité de recherche tourne autour de quatre chantiers, terrains d'étude et d'action :

- la nouvelle immigration chinoise en France, notamment celle de la province de Wen Zhou,
- la démocratie participative dans un quartier difficile du 93,
- le chamanisme au Brésil autour du syncrétisme et des métissages des cultures (le candomblé)
- les nouvelles formes de famille, dont l'homoparentalité.

Interpréter les « marges » revient souvent à mieux comprendre le « commun ». Voir ailleurs dans le temps et l'espace permet de mieux comprendre « l'ici et maintenant ». La multitude de points de vue dans une démarche d'observation participative et un regard ethnologique permet de se décentrer.